



# TRAIT D'UNION

Bulletin édité par la Section CGT  
des Retraités PTT du Rhône

**FEVRIER 2025 N°38**

## Jeudi 20 mars 2025 : le printemps fort des retraité.e.s

Tout se tient dans nos manifestations : démocratie, pensions, couverture sociale. L'occasion nous est donnée ce 20 mars par des rassemblements régionaux unitaires à l'appel du groupe des 9 organisations de retraités (à Lyon pour Rhône-Alpes, à Clermont pour l'Auvergne). Il faut se rappeler que les manifestations régionales de mars 2022 ont permis grandement la bataille rassembleuse et énorme contre la réforme des retraites en 2023.

- Donner confiance dans le processus revendicatif, les fortes mobilisations des retraité.e.s
- Combattre le fatalisme, qui gangrène encore plus nos conditions de vie

« De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins »

La Sécu, avancée sociale solidaire extraordinaire en 1945 est mise à mal par le modèle libéral qui agit contre ses principes (retraite, maladie, famille pour les enfants, accidents du travail, maladies professionnelles...) et veut une retraite par capitalisation (recevoir selon ce que l'on paie).

L'argent est là (672 Milliards d'euros de recettes en 2023), attirant la voracité des marchés financiers. C'est l'Etat qui fixe le budget de l'année de la Sécu par le PLFSS (Projet de loi de financement de la sécurité sociale), excluant les partenaires sociaux.

Chaque recul de la Sécu fait une place aux logiques financières des complémentaires santé, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation. Or les retraité.e.s se soignent plus souvent et ne doivent pas renoncer à leur santé à cause de raisons financières.

Il nous faut :

- Reconquérir la Sécurité sociale intégrale pour retrouver solidarité, universalité, démocratie
- Reconquérir l'accès aux soins
- Reconquérir les remboursements : aucun reste à charge sur tous les actes médicaux, suppression des dépassements d'honoraires
- Reconquérir les recettes sur les cotisations patronales exonérées et par les cotisations sur tous les revenus et dividendes
- Développer un pôle public des médicaments, pour maîtriser leur prix

Toutes et tous ensemble, dans l'unité syndicale... pour gagner des avancées sociales nécessaires et impérieuses pour l'avenir !

Bien fraternellement,

André

*Nous distribuerons un tract d'appel au 20 mars le mardi 18 mars à partir de 9h, devant le bureau de poste de Beauvisage (Lyon 8<sup>e</sup>). Les syndiqué.e.s retraité.e.s volontaires sont bienvenu.e.s.*





## Qualité de la Vie Syndicale

En 2014, 64 salarié.e.s ont rejoint notre syndicat CGT FAPT du Rhône. Notre section des retraités est composée de 114 femmes et 124 hommes. 228 camarades cotisent au PAC (prélèvement bancaire automatique), les autres sont en collectage traditionnel (chèque).

Neuf camarades de notre section sont décédés en 2024, quatre ont démissionné (dont deux entrant en maison de retraite). Au 1<sup>er</sup> janvier, 286 FNI (Fond National Interprofessionnel, correspond à la première cotisation de l'année) sont comptabilisées. Une cinquantaine de nouvelles adhésions sont dues à des régularisations, ces camarades étant auparavant encore inscrits parmi les actifs du syndicat.

150 carnets (soit 1500 billets) de souscription ont été vendus dans notre section. Une de nos adhérentes a gagné un voyage.

Des axes de progression sont à envisager :

Les réunions de syndiqués, organisées en 2024, ont été peu suivies. Comment renouveler l'intérêt des syndiqués pour celles-ci ?

Certains de nos adhérents participent à l'activité des Unions Locales de la CGT, mais pas à celle de l'UL 7è-8è, qui est pourtant celle où nous avons le plus de syndiqués.



**Le jeudi 20 mars 2025  
à 14 heures  
Manifestation régionale Rhône Alpes  
à l'appel des 9 organisations de retraités**

**départ : place Jean Macé  
en direction de l'Agence Régionale de la Santé  
(54 rue du Pensionnat – Lyon 3<sup>ème</sup>)**



## Manifestation du samedi 8 mars

Les retraités, femmes et hommes, étaient aussi dans la rue le 8 mars, pour célébrer la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et surtout pour revendiquer. Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, n'est ni une fête ni une commémoration : c'est une journée de grève et de mobilisation !

15.000 personnes ont manifesté dans les rues de Lyon, à partir de la place Bellecour.



*Photos d'Alain.*



## *Inauguration du square Jeanne et André Ribouton*

Le 19 février, des adhérent.e.s de notre section ont participé au dévoilement de la plaque du square situé à l'intersection des rues de la Favorite, des Quatre Colonnes et Benoit-Mary (Lyon 5<sup>ème</sup>) dédié à Jeanne et André Ribouton. Les orateurs, en particulier Roger Gay, président départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, ont rappelé leur passé de résistants et de militants. Notre camarade André, aux activités multiples, décédé en 2013, a marqué durablement notre syndicat et sa section des retraités.



### **Institut d'Histoire Sociale CGT**

Nouvelle parution :

- **Entre hier et demain, Louis Viannet** (biographie par Christian Langeois) : à 15 € au lieu de 22 €



## Notre Assemblée générale du 13 février 2025

Le 13 février, à l'Espace 101, nous étions 33 présents, retraités et retraitables. Parmi les invités, pour la FAPT, Pascale Gagneux représentait la Commission nationale de l'UFR, Jacques Verdon la Fédération, Claude Quinquis l'Institut d'Histoire Sociale et Jacques Auffèves l'Union Syndicale des Retraités du Rhône.

André Mallet a introduit les débats.

### Rapport introductif par André Mallet, référent de la section : (extraits)

Nous vivons dans un monde éreintant et insupportable, avec les attaques contre les libertés publiques, la course aux profits, les salaires et pensions d'un autre temps, la suppression massive d'emplois dans le public et le privé. La politique démagogique macronienne et ses porte-voix orchestrent tout cela, empêchant l'expression démocratique des élections à l'Assemblée nationale.

Actuellement, 74 pays se trouvent en état de guerre sur leur sol, avec un nombre conséquent de belligérants et une masse astronomique d'armes destructrices. « Le capitalisme porte en lui la guerre, comme la nuée porte l'orage. » Les mots de Jean Jaurès en 1895 sonnent toujours juste.

Trump, récemment élu, veut imposer encore plus le diktat des USA comme gendarme du monde. La diplomatie, l'ONU, les ONG sont en difficulté pour tenir leur rôle en faveur de la paix entre les peuples. De la même façon, les USA vont mettre 500 milliards dans l'Intelligence Artificielle (IA) et ses débouchés militaires. Macron prévoit 109 milliards (merci à l'Arabie saoudite...), à comparer aux 12 milliards pour les retraites en France.

« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? ». Le capitalisme, en crise profonde, ne répond plus, décidément, aux besoins des humains. C'est pourquoi il faut se souvenir aussi :

- En 2024, des 80 ans du projet de société du Conseil National de la Résistance, émancipateur à l'époque, avec des sillons porteurs pour aujourd'hui. Et à la suite, la création de la Sécurité sociale et sa mise en œuvre par Ambroise Croizat, les retraites, les comités d'entreprise... « Ne me parlez pas d'acquis sociaux, mais de conquits sociaux, car le patronat ne désarme jamais. » (A. Croizat)
- En 2025, des 80 ans de la fin de la 2ème guerre mondiale et de la libération des camps d'extermination nazis.
- Il y a 50 ans, la libéralisation de l'accès à la contraception, puis la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.
- Mais il y a dix ans, la dramatique année 2015 en France à cause des attentats terroristes portés par un obscurantisme religieux d'un autre âge.

Il nous faut donc sans cesse remettre en place nos propositions revendicatives :

- Contre l'appauvrissement de notre cohésion sociale et territoriale, l'éloignement des services
- Pour la revalorisation des salaires et des pensions, contre le manque de reconnaissance au travail, pour la démocratie sociale, les droits d'expression syndicale
- Pour une Sécurité sociale intégrale

### Les retraites :

Suppression immédiate de la réforme, et organisation d'une conférence de financement avec toutes les organisations syndicales. Il faut :

- Supprimer les mesures d'âge de la réforme précédente à 62 ans, accrues depuis
- Gagner l'égalité femmes/hommes, au travail et à la retraite
- Consolider la retraite par répartition, renforcer son équilibre financier
- Revaloriser immédiatement les petites retraites
  - Non à la suppression de l'abattement fiscal de 10% des retraités
  - 10% d'augmentation immédiate des retraites principales et complémentaires
  - Revalorisation des salaires avec un SMIC à 2000 € et le treizième mois pour tous

### Notre activité revendicative :

L'année 2024 a été fertile en manifestations et rassemblements à l'appel des neuf organisations de retraités. Il y a eu aussi le 8 mars (8.000 personnes à Lyon) et le 1<sup>er</sup> mai (15.000 à Lyon), des actions pour la paix, pour la santé, contre la fermeture des bureaux de poste...



Le 10 septembre s'est tenue l'AG du syndicat FAPT du Rhône, posant les jalons de l'après-congrès de notre syndicat, en juin 2025.

De nombreux stages de formation se sont déroulés rue Delore : découverte, accueil, préparation aux CSE (comités sociaux et économiques) pour La poste.

Les élections aux CSE de La poste nous concernent au plus haut point. La CGT est arrivée 2<sup>ème</sup> aux élections d'octobre sur l'ensemble des 32 CSE, avec 23,67% des voix. Mais bien que de nombreux camarades actifs aient été élus, cela implique une perte de 2/3 des moyens syndicaux par rapport à la situation précédente, du fait des nouvelles conditions mises en place par la direction. Celle-ci souhaite également éloigner du terrain les militants syndicaux.

Cela influe sur l'activité du syndicat et il s'agit pour nous, adhérents retraités, de donner la main à nos camarades actifs en participant davantage à cette activité (renforcement du bureau, démarche revendicative).

Nous terminerons cette AG en fêtant dignement et avec amitié notre camarade Albert Barou pour ses 70 ans d'activité de militant à la CGT des PTT, au syndicat des Postaux du Rhône et dans bien d'autres domaines de la vie publique.



*Albert Barou*

Le débat qui suivit revint sur l'importance d'être nombreux lors de la manifestation régionale du 20 mars, étant donné les risques qui menacent la retraite par répartition (à ce sujet, qu'est devenu le Fonds de réserve des retraites, créé par Lionel Jospin ?). Le 8 mars fut également évoqué, le montant des retraites est encore et toujours moindre pour les femmes (une manifestation est prévue le matin à Villefranche). Amin nous informa sur l'Elan syndical, association sportive créée dans le Rhône, à l'initiative de la CGT, qui permet à des adhérents et non-adhérents de se rencontrer, et de recréer le lien social mis à mal par le capitalisme et le gouvernement. Pascale, de la commission nationale de l'UFR (Union Fédérale des Retraités), nous encouragea à passer d'un syndicalisme de fidélité à un syndicalisme revendicatif, qui permet de s'emparer de sujets qui concernent directement les retraités comme la santé. Il importe également de rendre nos anciens patrons responsables de la situation (santé, maladies professionnelles, mutuelle). Elle a souligné la nécessité de participer aux formations syndicales retraités qui se mettent en place. Jacques de l'USR 69 (Union Syndicales des Retraités du Rhône), au vu du moindre succès des récentes manifestations de retraités, constata que le rapport introductif nous encourageait à faire plus, à être « visibles et lisibles ». Un objectif de 1000 personnes minimum est envisagé pour la manifestation régionale du 20 mars.





## AG du 13 février 2025 : Complémentaire santé et Sécurité sociale intégrale

Alain nous présenta ensuite le travail effectué au sein de notre section et au sein de l'UFR sur la consultation « complémentaire santé ». Les chiffres présentés démontrent qu'une bonne partie des syndiqués retraités sont attachés à une couverture complémentaire santé par une adhésion à une mutuelle, soit 92% au niveau de notre section, et 94% au niveau de 18 sections départementales sur l'UFR. Au niveau de la prévoyance, sur notre section du Rhône, seulement 67 % des camarades sont adhérents, ce qui est peu, et sur les autres départements de l'UFR ce sont 76% des retraités syndiqués qui sont adhérents à une prévoyance, ce qui est déjà mieux. Comment expliquer ce nombre faible d'adhérents sur une prévoyance ? Les camarades qui ont répondu en laissant un commentaire disent qu'elles sont trop chères, une partie d'entre eux trouvent aussi que les mutuelles sont trop chères (soit près de 25%), y compris la Mutuelle Générale. Sur l'aspect Sécurité Sociale Intégrale, 48% des retraités syndiqués écrivent que c'est une très bonne initiative ; par contre près de 9% disent ne pas connaître cette proposition, ce qui devra impliquer une communication sur le sujet.

La sécurité sociale intégrale comme la CGT la perçoit, est avant tout une protection sociale qui vise à protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie ainsi que des ruptures avec le marché du travail : maladie, maternité, accidents du travail, invalidité, perte d'autonomie, chômage, retraite, éducation des enfants. En France, la Sécurité sociale est le principal pilier de la protection sociale avec à son fondement, le principe suivant : « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». La Sécurité sociale repose donc tout à la fois sur les principes d'unicité, d'universalité, de solidarité, et de démocratie. Notre sécurité sociale est en danger, nous devons avant tout la reconquérir, le financement de la Sécurité sociale est de plus en plus fiscalisé. Le financement de la Sécurité sociale repose encore pour moitié sur les cotisations sociales, mais les exonérations de cotisations compensées par le budget de l'État ou des taxes parafiscales, la mettent en grand danger. La CSG prend une part dans les recettes de la Sécurité sociale, elle a crû dans des proportions considérables depuis 1997, et représente quasi 25 % des recettes aujourd'hui. Il s'agit d'une forme d'étatisation et de fiscalisation de la Sécurité sociale avec l'objectif à terme de la fusion de la CSG avec l'impôt sur le revenu. Il est temps pour nous de reconquérir notre Sécurité sociale, parce que notre système de Sécurité sociale solidaire a connu de nombreux reculs. Il est nécessaire d'engager une démarche de reconquête fondée sur les principes qui ont présidé à sa création (unicité, universalité, solidarité, démocratie, partage des richesses créées par le travail). La Sécurité sociale doit permettre de sécuriser et de protéger les citoyens contre les aléas de la vie mais elle est aussi un outil de transformation sociale. Elle doit répondre aux besoins sociaux des populations aggravés par le système capitaliste tels que la perte d'autonomie, les carrières décousues, les inégalités femmes/hommes, les besoins de santé, l'urgence climatique, etc. Elle doit aussi permettre d'instaurer une société plus juste et démocratique au service des travailleuses et travailleurs et de toute la population (retraités, privés d'emplois, étudiants...). Il s'agit d'imaginer la Sécurité sociale du XXIème siècle pour conquérir une Sécurité sociale intégrale, un 100 % Sécu, sur la base du salaire socialisé. Cette Sécurité sociale intégrale doit être fondée sur le principe d'un système simplifié, clair et accessible. C'est pourquoi la Sécurité sociale doit devenir interlocuteur, collecteur et payeur unique. Elle doit être autonome grâce au retour des élections des administrateurs de la Sécurité sociale par les assurés sociaux et grâce à un budget décidé et géré exclusivement par les salariés. **Le 20 mars prochain, nous avons l'occasion de manifester notre attachement à notre sécurité sociale, soyons tous dans la rue pour la défendre et conquérir de nouveaux droits.**

*Le lien pour retrouver les revendications sur le sujet :*

[https://www.cgt.fr/sites/default/files/2022-01/Fiche\\_21\\_-\\_Droit\\_à\\_la\\_Sécurité\\_sociale\\_intégrale.pdf](https://www.cgt.fr/sites/default/files/2022-01/Fiche_21_-_Droit_à_la_Sécurité_sociale_intégrale.pdf)



## Assemblée générale du 13 février (suite)

Après l'intervention d'Alain, un débat s'engagea sur la santé, avec la participation de Pablo, retraité et militant syndical du secteur. Il nous décrit la situation de l'hôpital dans le Rhône : personnel très jeune, fermeture de lits, consultations privées à l'intérieur des établissements publics, réorganisations. Des conflits sont en cours : Mermoz, Médipôle, Sauvegarde. Les intervenants soulignent la difficulté de trouver un médecin généraliste, les grosses journées et les salaires insuffisants du personnel, les attaques contre la prise en charge des transports. Des retraités se privent de mutuelle et donc ne se font pas soigner. Rechercher la rentabilité de l'hôpital est une aberration. L'argent de la Sécurité sociale est volé...

Cependant, grâce à la lutte du personnel et des usagers, la fermeture de l'hôpital Henry Gabrielle qui devait avoir lieu en 2016 est reportée à 2030. Il est important d'intervenir syndicalement au niveau local, par exemple par une action sur un secteur sans médecin.



A l'issue de l'AG, le nouveau bureau de la section est élu. Il est composé de : Martine Chaillon, Chafika Hachaichi, Annie Passerat, Jean-Pierre Fini, Alain Quaglio, André Mallet, Gilles Darcq.

Martine Chaillon et Alain Quaglio succèdent à André Mallet comme référents.

Il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour le seconder et en particulier pour participer à la vie du syndicat FAPT du Rhône, dans une activité commune des actifs et des retraités.

### Rappel :

Pour nous joindre :

Permanences du bureau au local 79, rue Pierre Delore tous les mardis à partir de 10h.

Téléphone : 04 78 61 16 29

Mail : [retcgptt69@wanadoo.fr](mailto:retcgptt69@wanadoo.fr)